



Tél : 33 (0)1 58 36 04 30
Fax : 33 (0)1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
France

ASSOCIATION ACTION LEUCEMIES

2, rue Des Longs Prés
92 100 Boulogne Billancourt

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Le 05 février 2020

BDO PARIS AUDIT PME

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris\Ile de France
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
RCS Paris 511 858 433 - Siret 511 858 433 00036 - Code APE 69202
Société par actions simplifiée au capital de 4 849 456 €
TVA intracommunautaire FR30 511 858 433
FR64 3000 2004 4300 0037 5387 R52 - SWIFT BIC : CRLYFRPP

ASSOCIATION ACTION LEUCEMIES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'assemblée générale de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

BDO PARIS AUDIT PME

*Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019*

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités, retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

*Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019*

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 05 février 2020

BDO PARIS AUDIT PME
Représenté par Françoise Viala
Commissaire aux comptes



Action Leucémies

Action Leucémies

2 rue des Longs Près
92100 Boulogne-Billancourt
SIRET : 518 159 884 00015

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

- Bilan
- Compte de Résultats
- Compte Emplois Ressources
- Annexe :
 - ✓ Faits marquants de l'exercice
 - ✓ Règles et méthodes comptables
 - ✓ Note relative à l'établissement du Compte Emplois Ressources
 - ✓ Compléments d'informations sur le Bilan
 - ✓ Compléments d'informations sur le Compte de résultat
 - ✓ Compléments d'informations sur le Compte Emplois Ressources

ACTION LEUCÉMIES		BILAN				Exercice 2019	
ACTIF	2019			2018	PASSIF	2019	2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net		Solde	Solde
Immobilisations incorporelles (site internet, charte graphique, outils de communication)	9 040	9 040	0	0	Report à nouveau	27 871	25 640
Immobilisations corporelles					Résultat de l'exercice (bénéfice)	2 342	2 231
Immobilisations financières (dépôt de garantie)	49		49	49	FONDS PROPRES	30 213	27 871
ACTIF IMMOBILISE	9 089	9 040	49	49	FONDS ASSOCIATIFS	30 213	27 871
Stocks et encours (marchandises)					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Créances	6 000		6 000	11 000	FONDS DEDIES	59 293	58 922
Disponibilités	100 243		100 243	101 112	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 000	25 185
Charges constatées d'avance	214		214	216	Autres dettes	17 000	400
ACTIF CIRCULANT	106 457		106 457	112 328	DETTES	17 000	25 585
TOTAL ACTIF	115 546	9 040	106 506	112 377	TOTAL PASSIF	106 506	112 377

ACTION LEUCÉMIES		COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice 2019	
CHARGES	2019	2018	PRODUITS	2019	2018
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation stock de marchandises			Subventions d'exploitation	4 750	4 600
Autres achats et charges externes	90 846	100 614	Cotisations	33 000	49 800
Salaires et traitements			Partenariats	54 863	55 839
Dotations aux amortissements provisions et engagements			Autres produits		
Autres charges			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	92 613	110 239
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	90 846	100 614	Autres intérêts et produits assimilés	547	535
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	547	535
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	400	210
Engagements à réaliser sur ressources affectées	43 465	53 009	Utilisation des ressources des exercices antérieurs	43 093	44 869
TOTAL DES CHARGES	134 311	153 622	TOTAL DES PRODUITS	136 653	155 853
			RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice)	2 342	2 231
Evaluation des contributions volontaires en nature (charges)	42 605	45 006	Evaluation des contributions volontaires en nature (produits)	42 605	45 006
Secours en nature			Bénévolat	35 969	36 067
Mise à disposition gratuite de biens et services	42 605	45 006	Prestations en nature	6 636	8 939
Personnel bénévole			Dons en nature		



COMPTE EMPLOIS - RESSOURCES Exercice 2019					
EMPLOIS	Emplois de N+ compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N+ compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		18 438
1 - MISSIONS SOCIALES - Réalisées en France	82 320	48 630	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	55 263	55 263
- Distribution directe de secours	11 636	11 636	1.1 Dons & Legs collectés	26 253	26 253
- Achat de biens et services	65 684	32 643	- Dons manuels affectés	20 195	20 195
- Versement à d'autres organismes	5 000	4 350	- Dons manuels non affectés	6 058	6 058
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 348	1 203	1.2 Autres produits liés à l'appel de la générosité du public	29 010	29 010
- Frais d'appel à la générosité du public	2 348	1 203	- Recettes d'activités affectées	29 010	29 010
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 178	3 579	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	33 000	
			- Partenariats affectés	33 000	
			3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 750	
			4 - AUTRES PRODUITS : produits financiers	547	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	90 846		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	93 560	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	-		II - REPRISE DES PROVISIONS	-	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	43 465		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	43 093	
			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC		9 904
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	2 342		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GÉNÉRAL	136 653		VI - TOTAL GÉNÉRAL	136 653	65 167
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation dot. aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des Emplois financés par les ressources collectées auprès du public		53 411	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		53 411
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		30 194
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	15 343	Bénévolat		35 969	
Frais de recherche de fonds	4 990	Prestation en nature		6 636	
Frais de fonctionnement et autres charges	22 272	Dons en nature			
TOTAL	42 605	TOTAL		42 605	

ANNEXE

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'association a poursuivi en 2019 le développement de ses actions dans le cadre de ses trois missions :

- ✓ Aider et soutenir les patients et leurs proches : Amélioration des conditions de vie des patients, notamment lors de leurs séjours à l'hôpital, soutien financier d'urgence pour les patients démunis.
- ✓ Faire progresser la recherche : Promotion et aide au financement de la recherche scientifique
- ✓ Informer et sensibiliser : Mise à disposition des patients et de leurs proches d'une information sur les maladies, les traitements et l'avancée de la recherche ; Information et sensibilisation du grand public sur le dépistage précoce des maladies du sang, ainsi que l'importance du don de sang, de plaquettes et de moelle osseuse.

L'association dégage en 2019 un excédent de 2.342€, à la suite d'un excédent de 2.231€ en 2018.



2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés en respectant les règles de prudence et sont présentés conformément aux principes comptables des associations.
Aucun changement n'est intervenu dans les méthodes comptables appliquées par l'association en 2019.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- ✓ continuité de l'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables,
- ✓ indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations sont amorties sur la durée probable d'utilisation du bien.

Les créances et les dettes ont été valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

3. NOTE RELATIVE A L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

L'association faisant appel à la générosité du public, établit un Compte d'Emplois et Ressources suivant les directives du Conseil National de la Comptabilité CRC 2008-12 en date du 3 avril 2008.

Le Compte Emplois Ressources présente les résultats de la collecte auprès du public de l'année au regard de l'utilisation des fonds.

L'association réalisant ses missions dans la durée et en continu, les fonds collectés l'année N ne sont pas nécessairement utilisés cette même année, compte tenu du temps nécessaire pour organiser des projets de qualité. Inversement, certains projets de l'année N sont financés par des fonds collectés les années précédentes. Les postes « Engagements à réaliser sur ressources affectées » et « Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » en rendent compte.

Pour les besoins spécifiques de cet état, les méthodes suivantes ont été mises en œuvre et sont décrites au présent chapitre :

- ✓ Définition des postes d'Emplois et de Ressources
- ✓ Répartition analytique de certaines charges
- ✓ Répartition des emplois financés par les ressources provenant de l'Appel à la Générosité du Public



3.1. Emplois

Les emplois de l'exercice comprennent :

- ✓ Les dépenses relatives aux missions sociales de l'association
- ✓ Les frais de recherche de fonds
- ✓ Les frais de fonctionnement
- ✓ Les engagements à réaliser sur ressources affectées
- ✓ Le bénéfice de l'exercice

Les dépenses relatives aux missions sociales de l'association sont les coûts directs et indirects engagés pour chacune des missions sociales de l'association, à l'exclusion des coûts induits par la collecte.

Conformément à la réglementation, les dépenses relatives aux trois missions sociales sont présentées dans le CER par type de dépense (Distribution directe de secours ; Achats de biens et services ; Versements à d'autres organismes ; Dotation aux amortissements).

Les Frais de recherche de fonds incluent :

- ✓ Les frais de publicité supportés dans le cadre d'activités organisées par l'association et destinées à collecter des fonds (plaquettes, flyers, badges, chasubles, bannières, coût des stands etc)
- ✓ Les frais d'appel et de traitement des dons
- ✓ Les frais liés à la tenue des fichiers de membres et donateurs

Les Frais de recherche de fonds sont déduits des fonds affectés aux missions sociales concernées l'année d'encaissement.

Les Frais de fonctionnement sont les frais généraux, dès lors qu'ils ne répondent pas aux définitions des postes "Missions" et "Frais de recherche de fonds". Ces frais sont des frais fixes qui ne dépendent pas du volume d'activité.

Les Frais de fonctionnement sont couverts d'abord par les produits financiers et les cotisations, puis les subventions non affectées, puis les partenariats non affectés, et enfin les recettes d'activité non affectées.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées (ou « Fonds dédiés ») sont la partie des ressources de l'exercice, affectées par les tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard.

3.2. Ressources

Les ressources de l'exercice comprennent :

- ✓ Les dons collectés
- ✓ Les recettes d'activités organisées par l'association ou pour son compte
- ✓ Les financements issus de partenariats avec des entreprises
- ✓ Les subventions versées par des collectivités territoriales
- ✓ Les produits financiers
- ✓ Les Fonds dédiés portés au bilan à la clôture de l'exercice précédent et utilisés au cours de l'exercice pour financer les missions sociales.

Les ressources sont considérées comme affectées si, en fonction de la volonté exprimée par le donateur ou des dispositions prises dans l'appel à la générosité du public, elles comportent une obligation pour l'association de les consacrer à une mission ou à un projet déterminés.

Les ressources collectées auprès du public sont :

- ✓ Les dons collectés
- ✓ Les recettes d'activités organisées par l'association ou pour son compte

3.3. Évaluation des contributions volontaires en nature

L'association bénéficie de Contributions Volontaires en Nature de la part de ses bénévoles et de ses partenaires, entreprises privées ou collectivités territoriales.

➤ Heures de bénévolat

Les heures de bénévolat déclarées par les bénévoles sont vérifiées et consolidées. Pour tous les bénévoles, elles sont valorisées au SMIC majoré des charges sociales.

➤ Prestations en nature

Les prestations de service sont valorisées comme l'ensemble des coûts supportés par la personne ou l'organisme qui offre le service. Cette évaluation est fournie par le donateur, à défaut le prix de marché est retenu.

➤ Dons en nature

Les dons en nature sont évalués par le donateur, de la façon suivante :

- ✓ Si le don est effectué par une entreprise, la valeur est celle des sommes ayant dû être engagées par elle pour acquérir ou produire, puis stocker, l'objet concerné.
- ✓ Si le don est effectué par un particulier, la valeur est la somme d'argent que le donateur aurait selon lui obtenue s'il avait vendu l'objet au lieu de le céder gratuitement.

4. COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1. Actif immobilisé

Immobilisations brutes					
Compte	Libellé	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2019
205000	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	9 040	0	0	9 040
275000	Dépôts de garantie	49	0	0	49

Amortissements				
Compte	Libellé	Amortissement au 31/12/2018	Dotation de l'année	Amortissement au 31/12/2019
280500	Amortissement des concessions, brevets...	9 040	0	9 040

L'association a fait développer une nouvelle charte graphique, un site internet et des documents de communication du fait de sa sortie de la Fédération Leucémie Espoir au 1^{er} janvier 2015 et de son changement de nom pour Action Leucémies. Le coût de ces prestations a été inscrit au bilan en immobilisation incorporelles en 2015, amorties sur leur durée de vie prévue, à savoir 3 ans.

b

4.2. Créances

Autres créances		
	31/12/2019	31/12/2018
Partenariat EPINAY-SUR-SEINE	6 000	6 000
Partenariat ROCHE		5 000
Total	6 000	11 000

Toutes les créances et dettes inscrites au bilan au 31/12/2019 ont une échéance inférieure à un an.

4.3. Disponibilités

Les disponibilités sont les comptes bancaires ouverts par l'association auprès du Crédit Agricole Ile de France, à savoir un compte courant et un Livret A, ainsi que les chèques en cours d'encaissement et une caisse d'un montant faible. Le montant des disponibilités est élevé du fait du volume important de fonds dédiés.

4.4. Fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent à la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard.

Leur évolution et leur répartition par mission sont décrits au paragraphe 6.6

4.5. Dettes fournisseurs

Les dettes vis à vis des fournisseurs évoluent comme suit en 2019 :

Fournisseurs et comptes rattachés		
	31/12/2019	31/12/2018
Honoraires du Commissaire aux Comptes	2 000	2 004
Solde bourse de Recherche 2019	15 000	
Financement de formations qualifiantes		14 290
Matériel destiné aux établissements de santé		8 891
Total	17 000	25 185

5. COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. Charges

Le poste « Autres achats et charges externes » inclut les dépenses réalisées dans le cadre des missions de l'association, ainsi que les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.

Les « Engagements à réaliser sur ressources affectées » correspondent à la partie des ressources de l'exercice, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard (voir détails au chapitre relatif au CER).



5.2. Produits

Depuis l'Assemblée générale du 9 avril 2016, l'association a supprimé l'obligation pour les membres de verser une cotisation. De ce fait, les dons faits par les membres depuis cette date sont comptabilisés en dons.

Le poste « Subventions d'exploitation » se décompose comme suit :

Subventions d'exploitation		
	31/12/2019	31/12/2018
Mairie de Boulogne-Billancourt	1 750	2 000
Mairie d'Épinay-sur-Seine	1 000	700
Mairie de Maisons-Laffitte	500	500
ODER (*)	1 500	1 400
Total	4 750	4 600

(*) L'ODER est une association qui organise chaque année une brocante dont l'objectif est de venir en aide à des associations s'occupant de personnes âgées, handicapées, et familles en difficulté en les soutenant financièrement.

L'association n'a pas d'engagements financiers, et en particulier pas d'engagements en matière de pensions et retraites.

Le poste « Utilisation des ressources des exercices antérieurs » correspond à la partie des fonds dédiés inscrits au bilan au 31 décembre 2018, et utilisés en 2019 (voir 6.6).

5.3. Évaluation des Contributions Volontaires en Nature

Les Contributions Volontaires en Nature proviennent :

- ✓ Des heures passées par les bénévoles pour les missions sociales, la recherche de fonds ou le fonctionnement de l'association
- ✓ De prestations en nature fournies par des bénévoles, des entreprises ou des collectivités territoriales partenaires

Contributions Volontaires en Nature- Ressources		
	31/12/2019	31/12/2018
Heures de bénévolat	35 969	36 067
<i>Mairie de Boulogne-Billancourt: mise à disposition d'un local pour l'association</i>	6 201	6 049
<i>Mairie de Boulogne-Billancourt : mise à disposition de salles de réunion et de spectacle</i>	435	570
<i>Novartis : formation des bénévoles</i>		1 420
<i>Hôtel Mercure de Boulogne-Billancourt. : mise à disposition de salles de réunions</i>		900
Total Prestations en nature	6 636	8 939
Total	42 605	45 006

Le bénévolat est estimé à 3.222 heures de travail en 2019, équivalent à 2 postes à temps plein. Le bénévolat est en totalité dédié à la Mise à disposition gratuite de biens et services, y compris à travers les travaux de gestion et d'administration de l'association, et le temps consacré à la collecte de fond.



6. COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

6.1. Missions sociales

L'association maintient la valeur des projets menés dans le cadre de ses missions sociales :

Dépenses pour les Missions sociales		
	31/12/2019	31/12/2018
Aider et soutenir les patients et leurs proches	42 912	83 026
Faire progresser la Recherche	35 000	1 621
Informier et sensibiliser	4 408	1 345
Total	82 320	85 992

6.2. Frais de recherche de fonds

Le ratio Frais de recherche de fonds sur Ressources collectées auprès du Public diminue en 2019 du fait d'économie réalisées sur l'organisation d'activités :

Ratio Frais de recherche de fonds / Ressources collectées auprès du Public		
	31/12/2019	31/12/2018
Frais de recherche de fonds	2 348	4 321
Ressources collectées auprès du Public	55 263	56 049
Ratio %	4,25%	7,71%

6.3. Frais de fonctionnement

Le ratio Frais de fonctionnement sur Total des Emplois est stable en 2019 en excluant les honoraires payés en 2018 pour l'accompagnement des réflexions du Bureau et du Conseil d'administration, totalement financés par un des partenaires de l'association :

Ratio Frais de fonctionnement / Total des emplois		
	31/12/2019	31/12/2018
Frais généraux	4 336	5 010
Abandons de frais des bénévoles	1 842	2 410
Honoraires d'accompagnement		2 880
Frais de fonctionnement	6 178	10 300
Ratio %	4,5%	6,6%
Total des emplois	136 653	155 853

6.4. Ressources collectées auprès du public

Les Ressources collectées auprès du Public représentent 65% des ressources totales :

Part des ressources collectées auprès du Public dans le Compte de Résultats				
	2019		2018	
	Total Compte de résultat	Dont Appel à la Générosité du Public	Total Compte de résultat	Dont Appel à la Générosité du Public
Ressources collectées auprès du Public	55 263	55 263	56 049	56 049
Autres ressources de l'année N	38 297		54 935	
Utilisation des Fonds dédiés N-1	43 093	33 304	44 869	22 818
Total ressources	136 653	88 567	155 853	78 866
% Ressources collectées auprès du Public		65%		51%

6.5. Autres fonds privés

Le poste « Autres fonds privés » correspond aux financements reçus d'entreprises partenaires, en totalité affectés à des missions ou des projets. Ils diminuent du fait de la défection cette année d'un partenaire historique :

Partenariats		
	31/12/2019	31/12/2018
Takeda	5 000	10 000
Gilead Sciences	15 000	10 000
Laboratoire Pfizer	8 000	6 750
Laboratoire Roche	5 000	5 000
Novartis Pharma	0	18 050
Total	33 000	49 800

6.6. Engagements à réaliser sur ressources affectées (Emplois), Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (Ressources), et Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public (Ressources)

Des fonds dédiés inscrits aux bilans au 31 décembre 2014, 2016 et 2018 n'ont pu être utilisés en 2019, et sont donc à nouveau reportés.

Un complément de fonds dédiés a été comptabilisé en 2019.

Fonds dédiés au 31/12/2019				
Missions sociales	Aider et soutenir les patients et leurs proches	Faire progresser la recherche	Informier et sensibiliser	Total
Fonds dédiés au 31/12/2018	38 922	20 000	0	58 922
Utilisation des fonds antérieurs en 2019	-23 093	-20 000		-43 093
Engagements à réaliser sur ressources affectées de l'exercice 2019	43 465			43 465
Fonds dédiés au 31/12/2019	59 293	0	0	59 293

Fonds dédiés au 31/12/2019				
Missions sociales	Aider et soutenir les patients et leurs proches	Faire progresser la recherche	Informier et sensibiliser	Total
Fonds collectés en 2014	426			426
Fonds collectés en 2016	687			687
Fonds collectés en 2018	14 716			14 716
Fonds collectés en 2019	43 465			43 465
Fonds dédiés au 31/12/2019	59 293	0	0	59 293

La part des Fonds dédiés issue des ressources collectées auprès du Public, et leur variation en 2019, sont les suivants :

Fonds dédiés				
	31/12/2019		31/12/2018	
	Total Compte de résultat	Dont Appel à la Générosité du Public	Total Compte de résultat	Dont Appel à la Générosité du Public
Fonds dédiés au 31/12/N-1	58 922	48 732	50 782	28 305
Utilisation des fonds antérieurs en N	-43 093	-33 304	-44 869	-22 818
Engagements à réaliser sur ressources affectées de l'exercice N	43 465	23 400	53 009	43 245
Fonds dédiés au 31/12/N	59 293	38 828	58 922	48 732
Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public		-9 904		20 427





Tél : 33 (0)1 58 36 04 30
Fax : 33 (0)1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
France

ASSOCIATION ACTION LEUCEMIES

2, rue Des Longs Prés
92 100 Boulogne Billancourt

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Le 05 février 2020

BDO PARIS AUDIT PME

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris-Ile de France
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
RCS Paris 511 858 433 - Siret 511 858 433 00036 - Code APE 6920Z
Société par actions simplifiée au capital de 4 849 456 €
TVA intracommunautaire FR30 511 858 433
FR64 3000 2004 4300 0037 5387 R52 - SWIFT BIC : CRLYFRPP

ASSOCIATION ACTION LEUCEMIES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport spécial du commissaire aux comptes

Aux membres de l'assemblée générale de l'association

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du code de commerce.

Paris, le 05 Février 2020



BDO PARIS AUDIT PME
Représenté par Françoise Viala
Commissaire aux comptes

BDO PARIS AUDIT PME

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris Ile de France
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
RCS Paris 511 858 433 - Siret 511 858 433 00036 - Code APE 6920Z
Société par actions simplifiée au capital de 4 849 456 €
TVA intracommunautaire FR30 511 858 433
FR64 3000 2004 4300 0037 5387 R52 - SWIFT BIC : CRLYFRPP